

Mardi 19 mai 2015

La commune sera recensée début 2016

Par courrier, l'INSEE en a informé le maire et le Conseil Municipal : le prochain recensement aura lieu du 21 janvier au 20 février. Denis Chevalier sera le coordonnateur communal.

Parmi les autres décisions du récent Conseil Municipal :

- Les deux pompes de relevage à la station de lagunage seront finalement remplacées.
- DPU : La commune n'exerce son droit ni sur la vente de la maison appartenant à Consorts Cézard, rue de l'Europe, ni sur la vente par Habitat 70 d'un pavillon, rue des Carrons.
- Droit des sols : Comme elle dispose d'un PLU, la commune ne pourra plus bénéficier des services de l'Etat pour l'instruction des permis de construire à compter du 1er juillet 2015. Le conseil municipal émet un avis très favorable à la proposition du Président du Conseil Départemental : créer un service instructeur au sein d'Ingénierie 70 et mutualiser ainsi les dépenses à l'échelle du Département. La commune qui adhère déjà à Ingénierie 70 adhérera aussi à ce projet.
- Jeux inter-villages : La commune engage une équipe dans la rencontre organisée par l'Amicale à l'occasion de son 30ème anniversaire les 20 et 21 juin.
- Fête Nationale : Lundi 13 juillet animation et jeux pour les enfants. Vin d'honneur.
- Travaux de voirie : Un arrêté permanent permettra les travaux réguliers d'entretien et de réparation sur les routes départementales.
- Fleurissement : La commune est inscrite dans le concours départemental des villages fleuris. De ce fait, les particuliers intéressés peuvent concourir à titre individuel.
- Employés communaux : Le contrat de Sébastien Billery étant arrivé à son terme, un contrat avec le statut « d'emploi d'avenir » est proposé à Johan Bourel.
- Syndicat mixte de la vallée de la Gourgeonne : Suite à la révision des statuts, le conseil municipal désigne pour représenter la commune Patrice Deffeuille (Titulaire) et David Clerc (Suppléant).